

## La forêt du col du Frêne

La LPO de la Savoie a acquis en 2018 une forêt sur le rebord oriental du massif des Bauges, commune de Saint-Pierre-d'Albigny en Savoie.

La forêt du col du Frêne, entre 920 et 1210 mètres d'altitude, présente une surface de 19 ha, en exposition sud.

Elle est composée majoritairement de feuillus (charme commun, chêne pubescent, érables champêtre, à feuilles d'obier, plane et sycomore, hêtre commun, frêne commun, tilleul à grandes feuilles, sorbier des oiseleurs, alisier blanc,...), de quelques conifères (épicéa commun, sapin pectiné, if commun).

Les strates arbustive (amélanchier, buis, camérisier des Alpes,...) et herbacée (ancolie noirâtre, campanules, euphorbes, gentiane jaune, géraniums, gesses, hellébore fétide, laïches,...) sont diversifiées.

La faune est également riche en mammifères (blaireau, barbastelle d'Europe, cerf élaphe, chat forestier, écureuil roux, renard roux, lynx boréal,...) et en avifaune variée (aigle royal, bondrée apivore, circaète Jean-le-Blanc, grives, merles, mésanges, milan royal, pic épeiche...).

Incluse dans la ZNIEFF de type II-N°820007699 - Rebord méridional du massif des Bauges, la forêt jouit d'un climat d'influence océanique atténuée humide et froid.

Le massif des Bauges fait partie des Préalpes calcaires (ou massif subalpin). La géologie de la forêt est composée de formations calcaires de type kimméridgien à berriasien, de zones karstiques.

Au vu des diverses caractéristiques écologiques, la forêt est une hêtraie mésoxérophile à Hellébore fétide sur éboulis et colluvions grossiers (rendzine) - (Type de station n°16).

(Source : Le massif des Bauges - Types de stations et relations stations-production-Université Joseph Fourier (Grenoble)- Boissier Jean-Michel, Novembre 1996).

Les types de peuplements se répartissent comme suit, de l'amont vers l'aval :

Dans la partie supérieure, au milieu des lapiaz :

- Des arbres de faibles dimensions (hauteurs 8-10 mètres diamètre 10-5 cm) sur le rebord amont d'une falaise calcaire,
- Plus à l'intérieur de la forêt, un taillis de hêtre, charme, avec quelques gros arbres (hauteur 10-12 mètres, diamètre 20-25 cm).

Dans la plus grande partie, un mélange de taillis évoluant vers une futaie sur souche (hêtre, charme, érables) (hauteur 10-12 mètres, diamètre 15-20 cm).

Cette forêt recèle une diversité biologique intéressante qu'il convient de mettre en valeur, de pérenniser et de laisser en libre évolution, à rattacher au réseau FRENE\*.

L'enjeu est essentiellement environnemental, écologique, naturaliste, et pédagogique.

Yann Breull

\*FoRêts en Évolution Naturelle



Forêt du col du Frêne © Yann Breull

## Une victoire du groupe Hirondelles et Martinets à St-Jean de Maurienne, au cœur du centre historique

Tout commence le 25 février 2020, lors d'une réunion du groupe Hirondelles et Martinets à Montmélián...

Jackie Simon, un représentant du groupe Maurienne, nous informe de la découverte d'un nombre important de cadavres de jeunes martinets noirs au sol au pied de La chapelle Notre-Dame (rue Saint-Ayrald) à Saint-Jean-de-Maurienne.

Une opération de sauvegarde est aussitôt déclenchée. S'ensuivent des échanges de courriers et de courriels. Puis, une première réunion le 13 juillet regroupe Romaric André, directeur des services techniques, Nathalie Varnier, nouvelle élue en charge de l'environnement et du suivi des gros chantiers, deux représentants du groupe Maurienne, Jackie Simon et Jonathan Clack, accompagnés de Nicole Girard et Bernard Goyeneche, référents du groupe Hirondelles et Martinets.

**Il est décidé de réfléchir, au titre des mesures compensatoires, à la mise en place de nichoirs artificiels sur des bâtiments classés monuments historiques et fraîchement ravalés.**

Suivra une réunion de chantier le 2 septembre en présence de l'architecte des monuments historiques, monsieur Chaix, qui arrête l'emplacement de 16 nichoirs scellés dans le mur en maçonnerie, sous le couronnement côté rue Saint-Ayrald (8 x 2 alignés) afin de permettre aux martinets noirs approche, accès, et tirant d'air suffisant.



Pendant les travaux © Nicole Girard



Après les travaux © Nicole Girard



Avant travaux © Nicole Girard

Quatre nichoirs excédentaires ont été installés provisoirement au sommet de l'échafaudage du bâtiment pour espérer une nidification cette année ou au moins des repérages pour l'an prochain.

À ce jour, quelques observations en fin d'après-midi n'ont pas indiqué d'occupation dans ces nichoirs temporaires, mais l'allongement de l'heure du couvre-feu va permettre de faire quelques visites plus tardives. Avec un peu de chance, les efforts de chacun pourraient être récompensés ?

Nous en avons profité pour rappeler notre demande d'intégrer une prescription particulière, dans le cadre d'une procédure de modification simple du PLU (le futur PLUi HD n'étant pas encore initié). Rappelons que l'intégration de cette prescription au PLU permettra l'insertion automatique au PLUi HD qui s'appliquera alors aux 14 communes de la 3CMA (Communauté de commune Cœur de Maurienne Arvan).

**à l'heure actuelle, nous avons de bonnes raisons de penser que l'insertion de cette prescription est en bonne voie d'aboutir. Il nous reste à convaincre la municipalité de signer une convention de suivi avec la LPO.**

Un exemple de l'efficacité d'un maillage du territoire par des référents et des groupes locaux.

## Curiosités livresques

**ZOOCITIES, Des Animaux Sauvages Dans La Ville** de Joëlle Zask, aux éditions Premier Parallèle (Juin 2020, 228 pages et 18 pages de notes, 19 €).

Un livre destiné à toutes celles et tous ceux qui ont compris que la survie de la faune sauvage se fera en partie dans nos villes et qu'il est urgent de penser nos villes comme des organismes vivants, des écosystèmes et d'apprendre à cohabiter avec toutes les espèces vivantes.

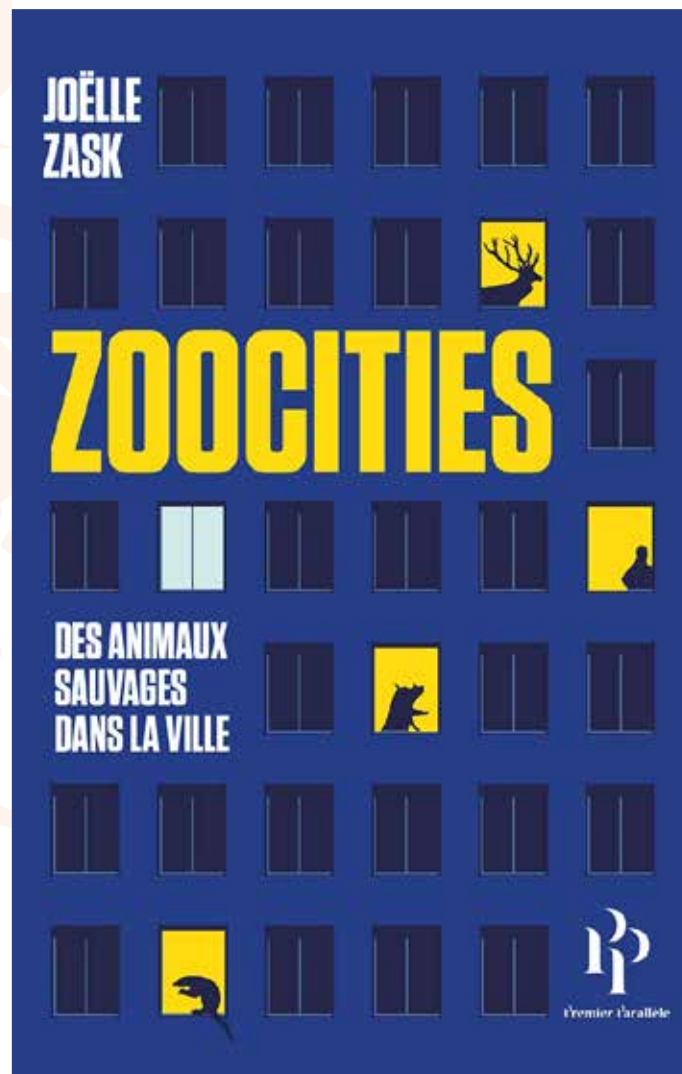
En France, les villes représentent 20% du territoire, soit une augmentation de 19% en 10 ans. En 2050, 70% des humains devraient vivre en ville. Les animaux sauvages s'y sont déjà installés et le confinement les a révélés aux distraits et aux indifférents suscitant crainte (la ville ne serait plus une forteresse), questionnement (faut-il repenser nos relations avec les autres espèces ?), ou émerveillement (le rêve d'une nouvelle arche de Noé).

La philosophe qui enseigne à l'université d'Aix Marseille n'en est pas à sa première enquête écologique : déjà en 2019, elle publiait *Quand la forêt brûle, penser la nouvelle catastrophe écologique* (éd. Premier Parallèle).

L'auteur, dans son dernier livre, poursuit son enquête philosophique sur les relations entre les Hommes et « la nature » où elle pose une hypothèse (possible, raisonnable) : « et si... » les animaux sauvages s'installaient dans nos villes, que nous le voulions ou non, « et si » les animaux sauvages s'adaptent à ce nouvel environnement, « et si », donc, nous devons partager nos espaces de vie, « et si » nous devons coexister, vivre AVEC ? « Et si » cette cohabitation nous obligerait à redéfinir la nature comme une zone de rencontre, à interroger nos villes, leurs limites, leurs insuffisances, notre vivre ensemble, et donc notre démocratie ?

Nous sommes convoqués à un tour d'horizon mondial de ce qui réussit et ne réussit pas en matière de stratégie, comme par exemple la migration des saumons dans l'état de Washington, au centre d'Edimburgh ou de Tel Aviv conçus par l'urbaniste écossais Sir Patrick Geddes en passant par les girafes du Niger ou les hyènes de Harar en Ethiopie et bien d'autres lieux encore et à travers l'histoire du monde.

Joëlle Zask fait la démonstration de la nécessité et de l'urgence à transformer nos villes en une « cité multispéciste » qui sera inévitablement le lieu de l'alliance. Cette alliance devra passer par la concertation et l'implication des citoyens. Cette cité est une « cité évolutive » : rien n'y est fixe, ni définitif, c'est une « plongée dans un flux permanent »... où « chaque interaction provoque des changements ». Refaire connaissance, faire cité, « faire monde commun », comme aurait dit Baptiste Morizot, un autre philosophe (dans *Manières d'être vivant*, éd Acte Sud 2020).



**Pour la philosophe, la cité du futur est donc notre nouveau défi !**

Ce livre, très documenté, pourra soit se parcourir pour en saisir l'essentiel (grâce à un sommaire détaillé) soit s'approfondir et s'en aller plus loin encore grâce aux nombreuses références et à une imposante bibliographie. Il ne laissera personne indifférent parce qu'il questionne, à l'heure des grands bouleversements écologiques, donne des clés de compréhension et apporte des solutions, notre cadre de vie futur : la cité de l'alliance multispéciste.

Nicole Girard

## Retour sur les Assises Territoriales



Retour sur les Assises Territoriales © LPO AuRA

### Le 16 octobre 2021, nos adhérents étaient conviés aux Assises Territoriales de la LPO de la Savoie.

Après une matinée à l'extérieur, à la découverte de la biodiversité de la forêt du col du Frêne acquise par la LPO en 2019, les participants se sont rassemblés à Montmélian pour faire le bilan de l'année 2020 et élire les nouveaux membres du Conseil Territorial. 25 personnes étaient réunies.

Nous avons décidé de mettre en avant quatre sujets qui nous ont marqués l'année passée :

- une présentation de la forêt du col du Frêne, qui s'articulait à merveille avec la sortie du matin,
- un point sur le programme Refuges LPO, en plein développement sur le département,
- des nouvelles du partenariat LPO/STERF « Agissons pour la Biodiversité de la Maurienne »,
- le bilan du groupe Hirondelles et Martinets et son programme pour 2022,
- l'annonce d'un agenda des activités de la LPO de la Savoie, à sortir en version numérique et papier... Il devrait arriver pour les fêtes de fin d'année !

Quatre nouveaux bénévoles ont également été élus au Conseil Territorial savoyard, portant à 10 le nombre de ses membres. Il est dorénavant composé de :

- Dominique Secondi (président territorial)
- Thomas Bredel
- Daniel Carde
- Pierre Gotteland
- André Miquet
- Yann Breull
- Thomas Rosset
- Sébastien Marie
- Henri Zara
- Elise Monchein

*Merci à tous pour votre présence. Rendez-vous en mars 2022 pour les prochaines Assises !*

*Séverine Michaud*

## La Ferme du Donjon : du maraîchage à la protection de la biodiversité

Alexandre Bryon est installé en GAEC avec Justin Giraud à la ferme du Donjon sur la commune de Drumettaz-Clarafond.

Préalablement, le cursus d'Alexandre n'avait rien d'agricole : sa vie professionnelle a commencé avec un BTS chauffage et climatisation. Quant à Justin, après une License, il s'est engagé pendant 10 ans dans la restauration collective.

L'envie germe de rejoindre le monde agricole, d'avoir une vie en symbiose avec les saisons et une nécessité d'être plus proche de la nature. Pour valider une reconversion, Alexandre entreprend la formation de 9 mois nécessaire pour décrocher un BPREA : un diplôme fondamental pour démarrer une activité agricole en son nom. C'est aussi la rencontre avec Justin Giraud. Les deux associés s'engagent dans une promesse commune de s'installer sur une même exploitation sur le territoire de la Savoie.

De manière à prendre de l'expérience, il s'engage comme ouvrier agricole pendant 7 mois. Originaire de Drumettaz, la mairie accueille favorablement son projet qui débouche sur l'installation commune d'Alexandre et Justin sur les terrains de la Ferme du Donjon.



Ferme du Donjon © Malorie Bucciol



Ferme du Donjon © Malorie Bucciol

Alexandre avait dans son idée première de fonder une exploitation avec des vaches laitières. Cependant, l'absence dans sa famille d'une personne qui aurait pu lui transmettre les ficelles du métier et le constat que l'exploitation laitière demande une présence constante le font renoncer. Le choix du maraîchage, en s'engageant en agriculture biologique, semblait donc être un choix cohérent avec les ressources de nos deux agriculteurs.

Leur projet s'est aussi concrétisé par une demande existante sur les 40 km environnant. En premier lieu, la fourniture d'une AMAP créée pour l'occasion, une vente directe à la ferme le vendredi, mais aussi l'approvisionnement d'une entreprise de restauration collective pour les surplus et gros volume : Leztroy installé en Chautagne. Cette entreprise fournit les cantines scolaires principalement, ainsi que les collectivités et les entreprises avec une charte d'approvisionnement en circuit court.

En ce qui concerne les cultures, quelques essais pour diversifier sont en place concernant les cacahuètes, patates douces et haricots rouges. Des rotations longues sur 5 ans sont mises en place afin d'éviter l'épuisement des sols et de permettre une diminution de la pression des maladies et ravageurs. En Hiver, le semis d'engrais vert est utilisé afin d'éviter de laisser les sols à nus. Un atelier nichoir a été organisé à la ferme et la création d'une mare de 10-15 mètres est en projet : la suite en 2022 !

## Le pic mar en Savoie

Présent dans les chênaies et châtaigneraies à charme, les peupleraies anciennes ou parfois les boisements mixtes de moyenne altitude, le pic mar est difficile lorsqu'il s'agit de choisir son habitat.

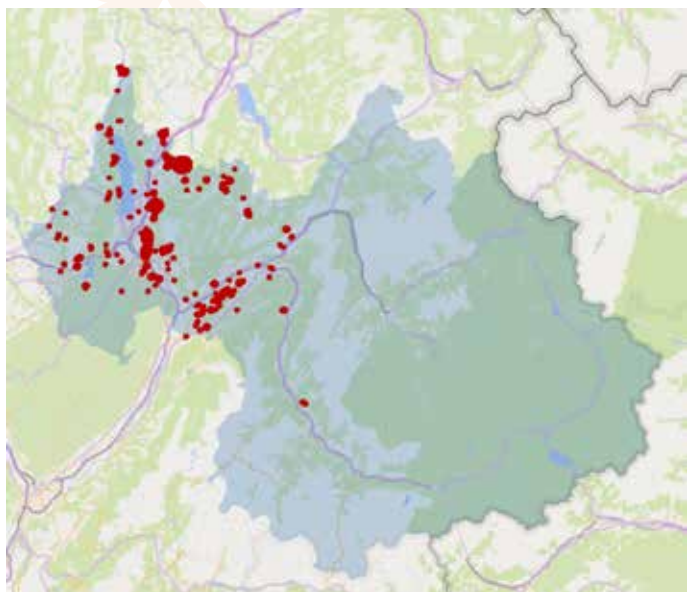
Plus petit que le pic épeiche, le bois mort sur pied et la présence de feuillus lui est indispensable car son bec plutôt faible ne lui permet pas de s'attaquer à du bois sain. Les pratiques de gestion forestières modernes et l'élimination du bois mort lui sont donc néfastes.

En Savoie, l'espèce est suivie bénévolement depuis quelques années. Objectif : évaluer le nombre de couples nicheurs et suivre l'état de populations au fil des années.

### Où et quand voir le pic mar ?

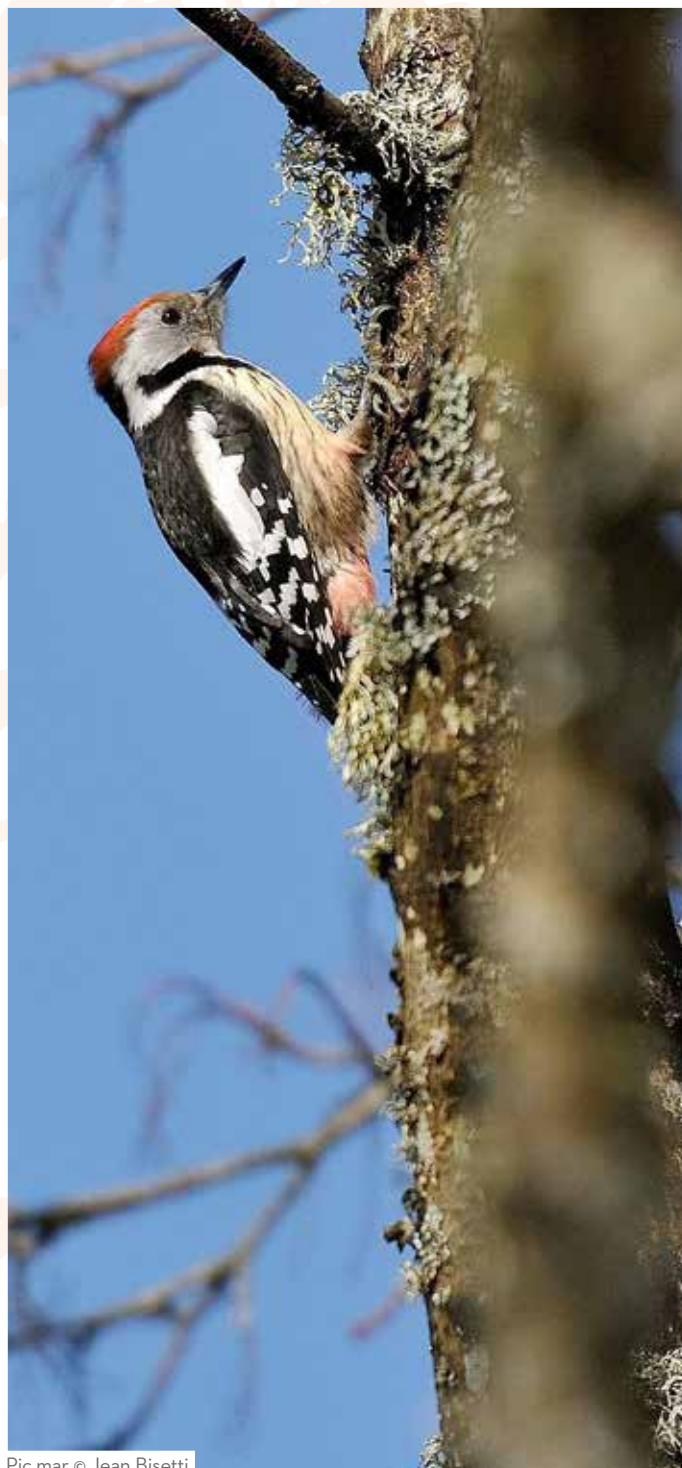
Depuis 2011, 608 données de pic mar ont été recueillies ; la grande majorité (538 données) sur la période 2017 - 2021.

L'espèce ne fréquentant pas les forêts d'altitude, il est normal de la retrouver à l'est du département, de l'avant-pays savoyard à la vallée de la Tarantaise, à l'exception des Bauges (sauf quelques rares données hivernales). Elle est absente des hauteurs, bien qu'elle puisse s'installer en vallée : deux données font notamment état d'une présence à Montvernier dans la vallée de la Maurienne.

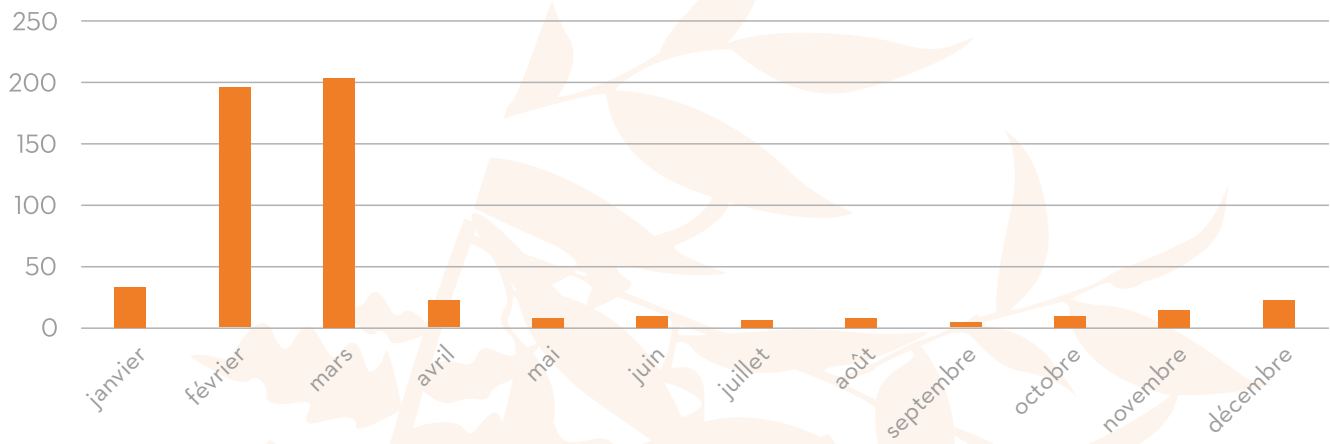


Observations de pics mars sur la période 2011 - 2021

C'est en début d'année qu'il faut sortir pour voir le pic mar : il est principalement actif entre février et mars. C'est la pleine période de la parade et là qu'il se fait le plus bruyant. Dès le mois d'avril, il retourne à sa discrétion habituelle pour se reproduire en toute intimité.



Pic mar © Jean Bisetti



Observations de pics mars par mois sur la période 2011 - 2020

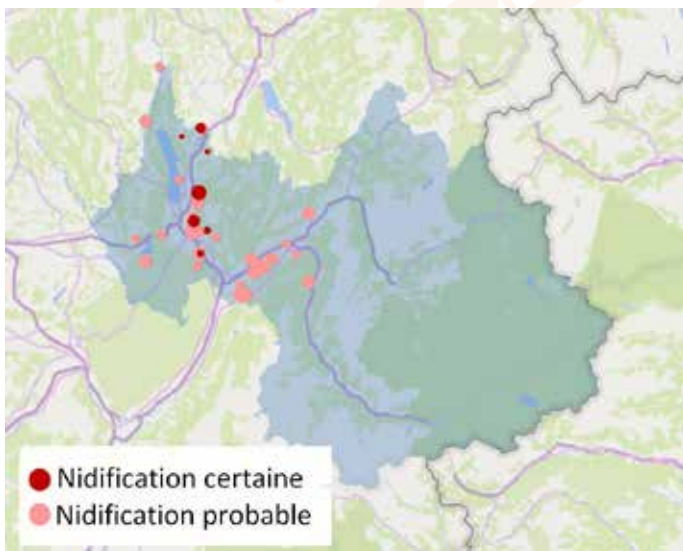
## Les couples reproducteurs en Savoie

Les couples reproducteurs connus sont tous situés entre le lac du Bourget et les Bauges, de la Ravoire au sud à Albens au nord. Mais des indices de reproduction possible ont été trouvés dans d'autres zones, jusque dans la vallée de la Tarantaise : ne reste plus qu'à y confirmer la reproduction du pic mar !

Des prospections sont donc parfois organisées sur le département, dans l'aire de répartition de l'espèce, avec plus ou moins de succès : notre base de données fait état de 242 sites où le pic mar a été cherché en période de parade mais sans résultat !

Nul doute que le pic mar a encore beaucoup de secrets à livrer chez nous. Les recherches ciblées ne datant que de quelques années, il reste encore beaucoup à découvrir ! Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour prospecter, notamment en mars et en avril, à la recherche de nouveaux sites de nidification. Vous êtes intéressés par l'espèce et souhaitez-nous aider ? Vous avez vu un pic mar ? Contactez-nous à [savoie@lpo.fr](mailto:savoie@lpo.fr) pour en savoir plus ; peut-être que des forêts, tout près de chez vous, l'abritent dans le plus grand des secrets...

*Séverine Michaud, Jérémie Hahn*



Répartition des couples nicheurs certains et probables sur la période 2011 - 2021



Pic mar © Jean Bisetti

## Quelques activités à venir...

### • Tous les mercredis

#### Observation des oiseaux du lac du Bourget

Découvrez les oiseaux du lac du Bourget lors de cette matinée dans un observatoire avec des bénévoles passionnés. Rendez-vous à 9h00 devant l'observatoire de Buttet au Bourget-du-Lac. Apportez jumelles et longue-vue.

**Renseignements :** Pascal Presson 06 03 22 68 35  
[pascal.presson@hotmail.fr](mailto:pascal.presson@hotmail.fr)

### • Dès début février jusqu'à la mi-mai

#### Suivi de la migration pré-nuptiale

Nous suivons attentivement le site de migration de Saint-Maurice-de-Rotherens, qui, en surplomb du Rhône, permet une observation ouest et sud-ouest. Participez aux comptages ! Apportez jumelles, longues-vues, chaises pliantes. Prévoyez des vêtements chauds. Les dates de comptage seront déterminées chaque semaine en fonction de la météo.

**Renseignements :** Pascal Presson 06 03 22 68 35  
[pascal.presson@hotmail.fr](mailto:pascal.presson@hotmail.fr)

### • Samedi 15 janvier

#### Comptage Wetlands

Le comptage Wetlands est un recensement international annuel de tous les oiseaux d'eau présents en zones humides. Le but : dénombrer les individus de chaque espèce selon les zones géographiques et observer l'évolution de ces populations d'années en années. Comptages sur le lac du Bourget et le long du Rhône. Apportez jumelles et longue-vue.

**Renseignements et inscriptions :** Thomas Roux  
[rouxthomas38@gmail.com](mailto:rouxthomas38@gmail.com)



Bouscarle de Cetti © Jean Bisetti



Chamois © Violaine Gouilloux

### • Vendredi 04 et samedi 05 février

#### Prospections faucon pèlerin

Découvrez le faucon pèlerin, voltigeur des falaises, lors de ces demi-journées dédiées au suivi de reproduction de l'espèce :

- Vendredi 04 février après-midi dans l'avant pays savoyard
- Samedi 05 février matin dans la vallée de l'Isère (départ depuis Fréterive)

Lieux et heures de rendez-vous précisées à l'inscription. Apportez matériel optique et chaussures de marche.

**Renseignements et inscriptions :** Yves Jorand  
[yves.jorand@gmail.com](mailto:yves.jorand@gmail.com)

### • Samedi 12 février

#### Comptage au lac du Bourget

Chaque année, plusieurs comptages sont organisés au lac du Bourget afin de suivre les populations d'oiseaux d'eau. Les débutants sont les bienvenus pour aider et apprendre à recenser et reconnaître les oiseaux ! Lieux de rendez-vous à définir par secteurs. Apportez votre propre matériel optique (jumelles et longue-vue).

**Renseignements et inscriptions :** Thomas Roux  
[rouxthomas38@gmail.com](mailto:rouxthomas38@gmail.com)

Pour retrouver l'ensemble de nos activités, rendez-vous sur [savoie.lpo.fr](http://savoie.lpo.fr)